

Le Développement Durable
sur l'Exploitation agro-viticole du LEGTA de Crézancy :
une maîtrise et une gestion raisonnées des déchets

Objectifs :

- Être capable de présenter la question des déchets et leur gestion à différentes échelles.
- Sensibiliser à la question des « déchets ».
- Être capable de présenter la maîtrise et la gestion dites « raisonnées » des déchets au niveau d'une exploitation agricole.
- Être capable de faire l'analyse de l'existant au niveau de la gestion des déchets sur l'exploitation du lycée.
- Sensibiliser aux problèmes rencontrés en Agriculture face aux déchets.
- Être actif sur une question « socialement vive ».
- Agir en éco-citoyen.
- Être capable de se localiser/géolocaliser.
- Être capable de faire des croquis/plan de localisation.
- Agir et travailler en groupe.

Vous allez faire une analyse de terrain sur les déchets de l'exploitation agro-viticole du lycée : maîtrise et gestion. Souvenez-vous de votre opération « Nettoyons la Nature/Nettoyons notre Crézac » !

1. Un déchet ? Qu'est-ce-que c'est ? :

La définition du déchet donnée par la loi : "Est un déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit... que son détenteur destine à l'abandon". Un déchet est donc tout ce qui ne nous est plus utile et que nous décidons de jeter.

Vous « listez » tous les déchets possibles/probables pouvant être rencontrés sur une exploitation agricole.

Les déchets types d'une exploitation agricole

2. Analyse de l'existant :

Sur l'exploitation, vous allez réaliser plusieurs étapes :

- vous repérez les lieux de « dépôts » des déchets.

- vous prenez ces lieux et déchets en photos.

- vous remplissez le tableau en annexes.

- Vous vous questionnez par la suite sur la question de la maîtrise et de la gestion de ces différents déchets : « Ce qui est déjà fait/Ce qui est à améliorer/Ce qui n'est pas fait du tout ».

3. La mise en place de la maîtrise et de la gestion des déchets sur l'Exploitation :

- Les professionnels de l'agrofourriture se sont mobilisés dès 2001 en créant A.D.I.V.A.L.O.R afin de définir les modalités techniques des collectes, organiser et financer tout ou partie de l'élimination des déchets phytopharmaceutiques. Cet éco-organisme intervient, également, en amont lors des phases préparatoires et d'organisation. Cette démarche est appuyée par le Ministère en charge de l'environnement et de l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME).
- A.D.I.V.A.L.O.R. permet une gestion des déchets au sein des exploitations.
- A partir de vos observations sur l'exploitation, de vos photos et du tableau d'observation de l'existant, vous recherchez les « bons emplacements » pour mettre en place les supports/panneaux explicatifs pour la « récolte » des déchets.
- Vous indiquez sur la photo aérienne/le plan suivant les lieux adéquate du positionnement des zones de réception des déchets à mettre en place.

